

# Le Giraldien

Votre bulletin d'information communal  
N° 25 - Juin 2020



*Photo prise en juin 2020*

*Mairie de Giroux  
8, route de Graçay  
36 150 Giroux  
Téléphone : 02.54.49.73.82  
Mail : [mairie.giroux@wanadoo.fr](mailto:mairie.giroux@wanadoo.fr)  
Site : [www.mairie-giroux.fr](http://www.mairie-giroux.fr)*

Propos du Maire,

Je tiens à remercier tous les habitants qui, pendant la période du confinement nous ont aidé, en assurant l'entretien des abords de leur maison. Pendant l'absence de notre agent communal vous nous avez aidé à entretenir les espaces publics et ainsi contribué à garder un bon aspect de notre commune.

Je vous remercie également, car vous avez su respecter les consignes et être vigilant, merci de garder les bons gestes et continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Nous avons maintenu le contact (informations sur les mesures pour les gestes barrières, appels téléphonique, distribution des « petits défis », informations concernant les producteurs autour de Giroux, distribution des masques...) Vous avez fait preuve de solidarité par rapport à vos voisins ; ce qui a évité l'isolement et permis de garder le lien avec chacun.

Avant de commencer une nouvelle mandature, je voulais remercier tous les conseillers qui se sont succédés dans les conseils précédents. Chacun à sa façon a contribué à la vie de la commune.

Nous ne sommes que de passage et avons la volonté de servir les Giraldiens le mieux possible, de transmettre notre patrimoine et nos valeurs aux prochaines générations.

Maintenir, même si nous n'avons que très peu de moyen...

Je voulais vous remercier pour la confiance que vous m'accordez ainsi qu'à l'équipe municipale. Soyez assuré de notre engagement pour vous servir.

Je vous souhaite un très bon été et beaucoup de joie partagée avec vos proches.

Nicole Sauget

Suite aux élections municipales du 15 mars, nous vous présentons la composition du nouveau conseil et les délégués aux différentes commissions et représentations.

## **Nouveau conseil municipal :**

Maire : Nicole SAUGET  
1<sup>er</sup> Adjoint : Philippe PICAUD  
Conseillers : Bernard ALLARD  
Arnaud BAILLY  
Marie-Laure BERTRAND  
Elodie BOURBON  
Nicolas MARIDET  
Geneviève MOUCHET  
Maud ROMAIN  
Emmanuelle TIERSONNIER  
Thierry TOUCHARD

### Commissions communales :

- Finances : tous les conseillers
- Voirie : N. Maridet, G. Mouchet, P. Picaud, T. Touchard
- Bâtiments : B. Allard , N. Maridet, G. Mouchet
- Plan d'eau : E. Bourbon, B. Allard, M-L. Bertrand, M. Romain
- Communication : G. Mouchet, M-L. Bertrand, M. Romain
- Social et Personnes âgées : E. Tiersonnier, M-L. Bertrand, E.Bourbon

### Représentations extérieures :

- Communauté de Communes Champagne Boischauts : N.Sauget
- Coordination Gériatologique : E. Tiersonnier, E. Bourbon
- Syndicat des eaux de la région de Vatan : N. Sauget, M. Romain
- Syndicat Intercommunal de la Gestion de l'Assainissement Autonome de l'Indre : B. Allard, N. Maridet
- Syndicat Mixte du Pays d'Issoudun et de la Champagne Berrichonne : N.Sauget
- Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre : B. Allard
- Défense : N. Sauget

## INFOS MAIRIE

### Nouveaux horaires :

Les nouveaux horaires à partir du 1<sup>er</sup> juillet seront :

Lundi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h à 12h

Si vous avez besoin en dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou son Adjoint

&&&&&&&

### Entretien du cimetière et du domaine public

Nous vous rappelons que nous sommes contraints de limiter les traitements avec des produits phytosanitaires, aussi, nous faisons de notre mieux pour garder ces lieux le plus propre possible.

Nous tenons à vous rappeler que l'entretien des tombes doit être assuré par les concessionnaires ou ayant droit, qu'aucune plantation ne doit être faite en dehors de la concession, et qu'aucun traitement ne doit être fait sur l'espace public.

Pour plus de renseignements :

Infos et conseils sur : [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

&&&&&&

### *Information de la Gendarmerie Nationale :*

Si vous avez remarqué quelque chose d'inhabituel ces derniers jours, n'hésitez pas à prendre contact avec la gendarmerie :

Communauté de brigade d'Issoudun

24, avenue Jean Bonfont

36100 Issoudun

[Cob.issoudun@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:Cob.issoudun@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

au 02.54.03.53.20 7j/7 – 24h/24

Contre les cambriolages,  
les bons réflexes!

**OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES**



### **Vous vous absentez ?**

Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** :  
faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



Nous vous rappelons que nous mettons à votre disposition des containers dédiés aux verres et aux journaux.

Des composteurs sont également disponibles moyennant un règlement de 15€, réservation auprès du SICTOM.

Tous les autres encombrants et déchets qui ne vont ni dans ces bacs ni dans les sacs noirs et jaunes doivent être déposés **obligatoirement** à la déchetterie de Vatan aux horaires suivants : les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### **Plantation des haies :**

Les règles de distance de plantation des arbres et arbustes en limite de propriété sont mentionnées dans les articles 670 et 673 du Code civil ; elles précisent les droits et obligations du propriétaire et des voisins :

- Les arbres dont la hauteur est supérieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 2 m de la propriété voisine.
- Les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 0.50 m de la propriété voisine.

### **Entretien des abords :**

Il est rappelé à tous les habitants que l'entretien de tous les abords des propriétés donnant sur les voies communales est à la charge des particuliers et non à la charge de la commune.

Il est demandé également à tous d'entretenir vos terrains afin d'éviter que les chardons et les ronces ne gagnent chez les riverains.

### **Bruits et nuisances :**

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'arrêté 2001-E-1962 du 13 juillet 2001, et en particulier pour les travaux de bricolage ou de jardinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

### **Feux :**

**Tout feu est interdit** qu'il s'agisse d'un feu dans un bidon ou de branchages.

## Plan Canicule :



Le plan canicule est activé depuis le 1<sup>er</sup> juin.

Toutes les personnes concernées recevront avec ce bulletin un formulaire d'inscription pour la mise à jour des données.

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) pour consulter la météo et la carte de vigilance  
[www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr) • #canicule





## REPAS DES AINES

Le 11 janvier, les Aînés de la commune se sont retrouvés pour le déjeuner annuel préparé et servi par l'équipe municipale ; moment très agréable d'échange et de convivialité.

Les deux doyens du repas Mme Métivier Monique et M Martin Pierre ont reçu une fleur.



A l'issue du repas, tous les habitants étaient invités à se joindre à eux pour partager la galette des rois.



## LE SITE DE L'ETANG

### La Pêche :

Cette année la pêche a ouvert le 14 mars puis compte tenu des contraintes sanitaires liées au Covid 19, l'étang a été fermé le 17 mars au matin.

La pêche a été autorisée à nouveau par la Préfecture à partir du 28 mai en respectant les consignes et gestes barrières.

Les pêcheurs peuvent retrouver enfin leur espace et pratiquer leur passion.

Les prochaines pêches de nuit

(de 20 h à 8 h) auront lieu aux dates suivantes :



- 10 juillet
- 24 juillet
- 14 août
- 28 août
- 11 septembre
- 25 septembre
- 9 octobre
- 23 octobre

Photo prise le 3 juillet 2019

Fermeture de la pêche le 1<sup>er</sup> novembre.

Cette année encore, vous pourrez admirer les cygnes (7 petits sont nés) et profitez de l'espace pour vos ballades et pique-nique.





# PROGRAMME DES CELEBRATIONS ET ANIMATIONS A VENIR

**Association Giroux Loisirs : Président M Andrieux**

**Activités Jeux :** Responsable : Mme Andrieux

Jeux ouverts à tous : Belote, scrabble, jeux des 5 000, ...

Tous les quinze jours, le Mercredi à partir de 14 h,

Arrêt pendant l'été,

**Reprise le 14 septembre**

**Brocante : le 30 août**

Comme annoncé dans notre dernier bulletin, une brocante sera organisée le 30 août à l'étang.

Si les mesures sanitaires nous le permettent, elle aura lieu en respectant les gestes barrières.

&&&&&

**Concours de confiture : le 4 octobre**

Vous aimez faire vos confitures...

Vous aimez en faire profiter votre entourage...

Vous aimez les déguster ...

**Rendez-vous : le 4 octobre** autour d'un petit déjeuner à partir de 9h salle de la Mairie avec ou sans confiture.

**Votre famille et vos amis seront les bienvenus.**

Participation : 2 € par personne (somme versée au Téléthon)



**Cérémonie du 11 novembre :**

Une messe sera célébrée le **11 novembre à 9h30.**

Elle sera suivie d'un défilé jusqu'au Monument aux Morts au cimetière.

Puis un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle de la Mairie.

**Téléthon :**



Comme chaque année, un petit déjeuner sera proposé à la salle de la Mairie les vendredi 4 et samedi 5 décembre avec une participation de 2€ par personne.

Le samedi vers 11h un camion passera avec vente d'enveloppes, gâteaux et boudin.

### Transports scolaires :

L'inscription aux transports scolaires se fait en ligne sur le site du Conseil Régional Centre Val de Loire ([www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)) depuis le 1<sup>er</sup> juin.

Les cartes de car seront adressées directement à domicile.

### Piscine : Tel : 02 54 49 76 25

Cette année, compte tenu du Covid 19 et des mesures à mettre en place, la piscine est fermée.

Une ouverture serait possible si les consignes s'allègent.

### Bibliothèque : Tel : 02 54 49 85 73



Médiathèque  
de Vatan  
Réouverture  
à compter du  
1 juillet

mercredi : 9h à 12h  
vendredi : 9h à 12h &  
15h à 18h  
samedi : 10h à 12h

Port du masque pour les +11 ans  
Gestes barrières

Ouvert à tous.

### Office de tourisme des Champs d'Amour : Tél : 02 54 49 71 69

L'Office de Tourisme vous propose un Pass tourisme, il vous permettra de découvrir le territoire de la Communauté de Communes par le biais d'offres et de réductions. Pour toute information contacter l'office de tourisme.



Présentez votre Pass Tourisme 2020 /2021 à l'entrée des sites de Champagne Boischauts, dont la liste vous a été remise avant utilisation  
Et bénéficiez de tarifs réduits et/ou de gratuité chez nos partenaires-adhérents

Le PASS TOURISME est proposé par  
l'Office de Tourisme des Champs d'Amour  
02 54 49 71 69  
Place de la République  
[www.champsdamourenberry.com](http://www.champsdamourenberry.com)



Editions disponible en mairie ou à l'office de tourisme :

- un guide sur les hébergements et la restauration
- un guide touristique
- un agenda des manifestations

## **Recettes de saison :**

### **Tarte courgette façon tatin :**

#### ***Ingrédients :***

3 courgettes (selon la taille)  
1 buche fromage de chèvre  
1 rouleau pâte feuilletée  
1 oignon, Herbes de Provinces, Sel, Poivre

#### ***Préparation :***

Préchauffer le four therm :180

Couper les oignons et les courgettes en dés.

Faire revenir l'oignon dans de l'huile d'olive puis ajouter les dés de courgettes. Saler, poivrer mettre des herbes de Provinces. Cuire pendant cinq minutes.

Dans une moule à manqué beurré, mettre la préparation, ajouter des rondelles de bûche de chèvre puis recouvrir de la pâte feuilletée.

Mettre au four pendant 20 à 30 minutes.

Démouler et présenter comme une tarte tatin, servir chaud.

### **Vacherin :**

A faire la veille.

#### ***Ingrédients :***

- 4 oeufs
  - 25 cl de crème fraîche liquide
  - 50 g de sucre en poudre
  - 1 sachet de sucre vanillé
  - 3 grosses meringues ou 6 petites
  - amandes effilées
  - caramel liquide
- 

#### ***Préparation :***

Mélangez les jaunes d'œufs avec les 50 g de sucre en poudre. Ajoutez la crème fraîche.

Mélangez.

Montez les blancs en neige en incorporant le sachet de sucre vanillé. Mélangez à la première préparation.

Mettez dans le fond du moule (moule idéal : moule à charlotte) le caramel et les amandes effilées, que vous aurez fait dorer.

Versez la moitié de la préparation, posez les meringues. Versez le reste de la préparation. Congelez au minimum 6 heures

## **Panacota :**

### ***Ingrédients :***

50 cl de crème fraîche liquide

50 g de sucre

2 feuilles de gélatine

1 gousse de vanille ou extrait de vanille

### ***Préparation :***

Mettre les feuilles de gélatine dans de l'eau froide pour les faire ramollir.

Mettre la crème, le sucre et la vanille dans une casserole et faire frémir. Dès le début de l'ébullition, retirer la casserole du feu et ajouter la gélatine égouttée.

Bien remuer et verser dans des coupelles. Laisser refroidir puis placer quelques heures au réfrigérateur pour faire prendre.

A moment de servir, ajouter du coulis de fraise, framboise ou autre fruit.

**&&&&&&**

## **Fermeture de la Mairie : du 13 au 26 juillet**

En cas de besoin, veuillez vous adresser au Maire ou à son Adjoint :

**Mme SAUGET Nicole : 02 54 49 94 44 ou 06 88 67 26 83**

**M. PICAUD Philippe : 06 62 81 70 78**